

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Intimidation envers les élu(e)s municipaux(ales)

**La MRC de Beauharnois-Salaberry joint sa voix à une
campagne nationale sur le respect de la démocratie**

(Beauharnois – Le 26 janvier 2021) – Les maires et mairesses de la MRC de Beauharnois-Salaberry, sous le leadership de la Préfète, madame Maude Laberge, tiennent à exprimer haut et fort leur appui à la campagne « *La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie* », lancée le 18 janvier dernier par l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

En prévision du scrutin municipal de novembre prochain, la campagne de l'UMQ a pour objectif de donner le goût aux gens de se présenter en politique et de s'investir dans la sphère publique, notamment en valorisant la démocratie municipale et en consolidant le lien de confiance qui unit les citoyennes et citoyens à leurs institutions démocratiques.

D'ailleurs, la MRC a adopté à son assemblée du 20 janvier dernier une résolution appuyant cette initiative de l'UMQ à quelques mois des prochaines élections municipales.

« *De plus en plus, nous observons une multiplication de déclarations agressives et de gestes d'intimidation à l'égard des élues et élus municipaux, particulièrement sur les médias sociaux. Ce phénomène a pris de l'ampleur en 2020 en lien avec la crise sanitaire. La présence d'opinions divergentes est essentielle pour une société démocratique saine. Cependant, le partage d'idées et la diversité de points de vue doivent s'exprimer dans le respect, la tolérance et la civilité. Ce sont donc l'ensemble des maires de la MRC qui livrent aujourd'hui haut et fort ce message* », a indiqué madame Laberge.

« *Comme bon nombre d'autres régions au Québec, le territoire de la MRC n'est pas exempt de tels comportements et commentaires désobligeants. La vie publique vouée au service de la collectivité mérite meilleur respect et tous devraient se rappeler combien nous sommes privilégiés de pouvoir vivre en démocratie. Rappelons-nous que les élues et élus et les titulaires de charges publiques s'engagent quotidiennement pour le mieux-être de leur population. Il faut favoriser l'engagement politique, et non pas le décourager* », de renchérir de son côté en conclusion le préfet-suppléant, M. Yves Daoust.